

Casier Hybride Modulaire

Compte rendu de la CDSP du 28 juin 2006

Le déploiement :

Après la phase d'expérimentation (340 casiers), les C.H.M. vont être déployés.

Ce casier n'est pas encore adapté à toutes les tournées. A ce jour, la Direction du Courrier a identifié 30000 quartiers lettres ayant le potentiel.

Dans un premier temps et dès novembre 2006, 12 000 casiers seront mis en place. Le déploiement des C.H.M. se fera en fonction du type de tournée (taux de reprise piquage supérieur à 35%) et de l'environnement de l'établissement (ce casier étant imposant, il faut énormément de place). L'ensemble des tournées d'un même CDIS ne seront pas forcément toutes équipées.

L'installation :

Une formation locale de tous les niveaux hiérarchiques sera faite avant l'installation. Un délai d'appropriation de 3 mois sera accordé aux facteurs.

La réorganisation :

Après la phase d'appropriation du casier, il y aura la réorganisation. Nouveau matériel / nouvelles cadences. La cadence retenue pour le C.H.M. est de 1 000 à 1 200 objets à l'heure. La reprise de productivité sera de - 20 à - 50 mn.

Commentaires UNSA-Postes

L'UNSA-Postes prend acte de cette décision tout en la regrettant. Ce projet n'est pas une surprise en soi puisque La Poste nous refait le coup de la productivité, la concurrence, la satisfaction de la clientèle, la compétitivité, la compétence, la modernisation, l'optimisation des coûts etc... Ce nouveau casier est surtout un nouvel outil de productivité. Pour l'UNSA-Postes, l'emploi ne doit pas être la seule variable d'ajustement servant à la modernisation et des réorganisations qui en découlent. La modernisation ne doit pas déboucher systématiquement sur la reprise permanente de temps aux facteurs. D'autres critères doivent être pris en compte : le volant de remplacement, les congés, la santé au travail, le coût humain et le coût social.

Malgré les améliorations qui ont été appor-

tées à ce casier - ce qui prouve en passant qu'associer la médecine de prévention et les ergonomes à chaque étape d'une réorganisation quelle qu'elle soit, ne peut être que bénéfique pour les personnes - cette mise en place intensifiera les difficultés au travail:

“CHM, un outil axé sur une productivité à moindre coût, ce qui intensifiera les difficultés des agents au travail !”

- Station debout prolongée;
- Charge mentale accrue pour mémoriser l'ensemble des séparations;
- Concentration plus importante et plus longue;
- Détérioration de l'esprit d'équipe.

C'est pourquoi l'UNSA-Postes a demandé la création d'une commission de suivi qui se réunirait tous les 6 mois et veillerait aux conséquences de la mise en place de ce matériel sur la santé des personnels concernés.